

EC.PRATIQUE HAUTES ETUDES

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire EC.PRATIQUE HAUTES ETUDES, session 2021

Le président de l'Ecole Pratique des hautes Etudes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés, ouvert au titre de l'affectataire EC.PRATIQUE HAUTES ETUDES, au titre de l'année 2021 :

Madame LE GUEN Annaïg, igr cnrs, présidente, Ecole pratique des hautes études, Mooréa.
Monsieur COTTALORDA Jean-Michel, ingénieur d'études hors classe, expert, Université Côte d'Azur, Nice.
Monsieur PARRAVICINI Valériano, directeur d'études de 2ème classe, Ecole pratique des hautes études, Mooréa.
Madame GARCIN Audrey, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Ecole pratique des hautes études, Paris.

Fait à _____, le _____

Monsieur Jean-Michel VERDIER
Président

